

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-CAPA-Soigneurs-d-equides-est.html>



Le CAPA « Soigneurs d'équidés » est maintenu

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : lundi 14 décembre 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les [CAPA](#) de la filière équine étaient à l'ordre du jour de la réunion du 25 novembre 2015 de la Commission Nationale Spécialisée "Production".

A cette réunions de la [CNS](#) "Production", le Snetap-[FSU](#) était représenté par Cécile Vincent et Claire Pinault.

Le [CAPA](#) « Soigneurs d'équidés » va vivre !

Il change d'intitulé, et devient, à l'approbation unanime de la commission, un [CAP](#) agricole « Palefrenier-Soigneur » (sous réserve de confirmation lors de la commission technique).

Les éléments de contexte socio-économique du secteur professionnel ont été une nouvelle fois présentés, dans le cadre d'une étude plus approfondie. Il en ressort que ce secteur affronte bien des difficultés économiques importantes, mais que l'emploi y est toujours présent avec un besoin de personnel qualifié.

Le Snetap-FSU est globalement satisfait de l'évolution de la Fiche descriptive d'activités qui a été rédigée lors de journées de travail avec l'Inspection et des enseignants de la formation. Le référentiel de diplôme est en cours d'élaboration. Il sera dans la lignée des CAPa précédemment renouvelés.

Présentation du référentiel de diplôme CAPa spécialité « Métiers de l'agriculture » production animale - support Elevage bovin ou équin

La filière équine va apparaître dans le nouveau CAPa « Métiers de l'agriculture ». Il semble que la polyvalence de l'employé agricole nécessite un support d'enseignement spécifique.

Le Snetap-FSU s'inquiète du possible développement de ce support : en effet, après avoir bataillé pour la survie du CAPa « Palefrenier-soigneur », qui malgré l'importance quantitative de ses diplômés (313 élèves, 337 apprentis, 44 stagiaires pour la session 2014), ne semblait pas jusqu'à il y a peu, justifier le maintien d'une qualification, voici que la filière réapparaît dans des conditions de mise en oeuvre beaucoup plus souples. Nous craignons que ce support serve uniquement de produit d'appel pour certains établissements, sans tenir compte d'un réel besoin en terme d'emploi. Toutefois, que ce soit pour le CAPa « Palefrenier-soigneur » ou le support « production équine », il faudra un avis national au titre des enjeux particuliers, pour obtenir l'ouverture de ces formations.